

Photo 6: Chandelier pascal



Photo 7: Chandeliers du maître-autel



Photo 8: Un autel latéral

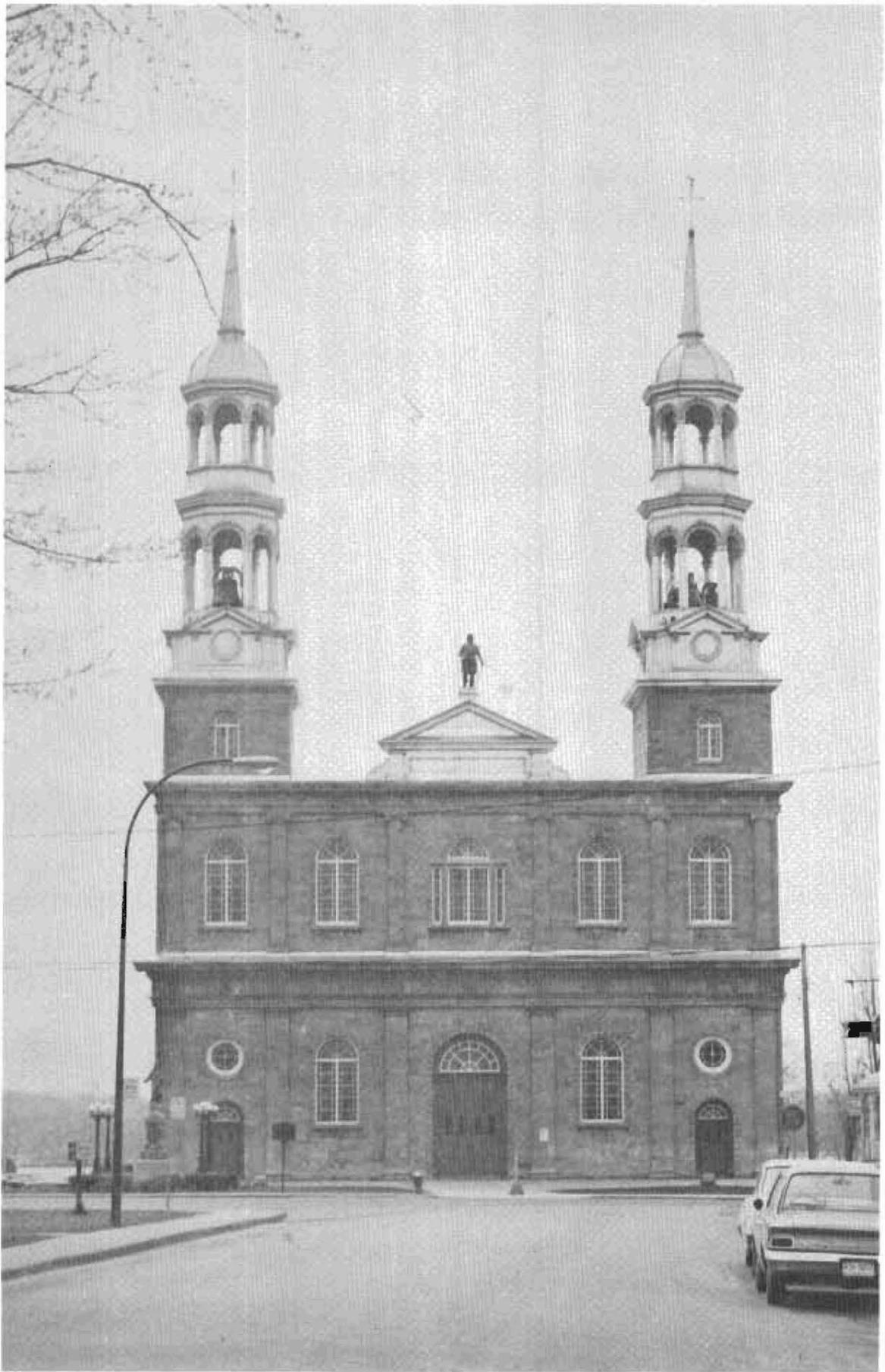


Photo 9 Façade de l'église vers 1970



Photo 10. Intérieur de l'église entre 1894 et 1904

UN CURE DE 1837 «L'ABBE JACQUES PAQUIN»⁽¹⁾

Thomas Charland, O.P.

L'abbé Jacques Paquin était curé de Saint-Eustache de la Rivière-du-Chêne au moment des troubles de 1837. Il tenta vainement de dissuader le Dr Chénier, son paroissien, de prendre les armes. Il publia, l'année suivante, un Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, dont la paternité lui est contestée. Emule du Dr Labrie, un autre de ses paroissiens, il avait rédigé une Histoire ecclésiastique du pays, et son manuscrit a eu un sort identique à celui de l'Histoire du Canada du Docteur: il a péri dans l'incendie de l'évêché de Montréal, en 1852. Voilà ce que l'histoire, la grande histoire du Canada dit de lui.

Je vais essayer de vous faire connaître davantage ce curé "constitutionnel". Ce n'est pas qu'il ait fait de très grandes choses, ni même qu'il ait fait grandement les choses qu'il a faites. Comme tant d'autres curés de son temps, il se piquait de faire de la poésie, ou plutôt de rimer. Il était

(1) Nous présentons ici le texte d'une conférence donnée par Thomas Charland O.P. devant les membres de la Société historique de Montréal le 31 janvier 1946.

éloquent, contrairement à la plupart des autres, et il était conscient de ses succès oratoires. Il pratiqua l'histoire; mais ne fut pas facile à convaincre de sa médiocrité dans ce domaine. Le monument à la fois littéraire et historique qu'il croyait avoir laissé n'est qu'une assez pauvre macédoine. La rhétorique et l'histoire sont deux genres si différents, si opposés même, que le mariage en est rarement heureux. Il reste qu'il était pittoresque, original, voire un peu excentrique. Là encore, rien qui lui appartienne bien en propre. Mais, dans son cas, il subsiste assez de documents et de souvenirs pour nous permettre de reconstituer sa physionomie et de nous égayer un peu, à ses frais.

La carrière

Jacques Paquin est né sous le signe de la poésie. Il a vu le jour, le 19 septembre 1791, à Deschambault, une coquette paroisse de la rive nord, qui avance son pied dans le fleuve et dont la tête est ornée de pins séculaires. Le curé du temps, M. Charles-Denis Dénéchaud, se plaisait à mettre sous les yeux de ses hôtes des vers composés par un des admirateurs de sa paroisse, M. Jean-Baptiste Bédard, curé de Saint-Denis, au cours d'une de ses visites à Deschambault, vers "qui, au dire d'un chroniqueur, nous donnent une description chaste et précise de ce beau paysage". (1)

(1) L.-E. Bois, Notice sur M. Jos.-O. Leprohon, Québec 1872, 33.

A solis radiis, superalti culmina montis
 Pineti veteris te frigida protegit umbra.
 Sub pedibus fluvii spatiosi velvitur unda:
 Flatibus et Boreas, fumius vaporibus actae,
 Coram te naves spectacula grandia currunt.
 Te super et zephrus ludit stridentibus alis.
 Te, felix sedes, ars et natura decorant.

En voici une traduction, ou plutôt une adaptation française, due à la plume de M. Paquin lui-même.

Sur un mont escarpé que cent beaux pins couronnent,
 De leur feuillage épais les ombres t'environnent.
 La vapeur et les vents conduisent les vaisseaux,
 Sur un fleuve profond, orgueilleux de ses eaux.
 Sur toi, séjour heureux, souffle le doux zéphire;
 Pour t'orner, avec l'art la nature conspire.

Notre poète commença ses études classiques avec le bon M. Dénéchaud, à qui il exprimera plus tard sa reconnaissance, en vers bien entendu. (2) Il alla les continuer au Séminaire de Nicolet, où son oncle, Jean-Baptiste Paquin, venait d'être nommé directeur par Mgr Plessis (1808). En mars 1813, on le retrouve au presbytère des Abénakis de Saint-François. Il y achève sa théologie, commencée à Québec, en même temps qu'il étudie la langue abénaquise, sous la direction du sulpicien François Ciquard, que Mgr Plessis le destine à remplacer, à la fois comme missionnaire des Sauvages et comme curé de Saint-François-du-Lac. Ordonné prêtre le 24 septembre 1814, il fait

 (2) Cette poésie se trouve dans le Garde-note historique de l'abbé Bois, aux archives du Séminaire de Nicolet, vol. X, 40-42.

un an de vicariat à Varennes, chez M. François-Joseph Deguise, avant de prendre possession de la Mission des Abénakis et de la cure de Saint-François.

J'ai raconté ailleurs (3) comment il eut à souffrir du peu de sociabilité de l'austère M. Ciquard, de la part de qui son tempérament sanguin fort prononcé, et, conséquemment, sa trop vive imagination, lui firent croire à une sorte de persécution; comment aussi il se fit rabrouer par l'impérieux Mgr Plessis en maintes occasions et notamment pour sa négligence à apprendre l'abénaki; comment enfin, malgré sa répugnance, il dut accepter de passer à la cure de Saint-Eustache, en 1821.

Comme il avait raison de redouter cette dernière paroisse! Seize ans plus tard, le Dr Chénier et ses partisans donnèrent dans la révolte armée et attirèrent sur Saint-Eustache les horreurs d'une sévère répression. Le couvent et l'église, où ils s'étaient retranchés, furent incendiés par les troupes du "vieux brûlot" Colborne. Après le sac du village, M. Paquin publia, ou plutôt il aurait fait publier par son vicaire, M. F.-X. Desèves, un Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, que la prudence lui fit signer tout simplement Un témoin oculaire. Il visait à obtenir une indemnité du Gouvernement, en montrant que bien peu de ses paroissiens s'étaient ralliés aux Rebelles, et que ceux-ci avaient été leurrés par des chefs étrangers, pour la plupart, à notre nationalité. (4)

(3) Dans mon Histoire de Saint-François-du-Lac, Ottawa 1942, 217-228.

(4) Sur la conduite de M. Paquin, pendant les troubles de Saint-Eustache, je signale en passant, un charmant petit bouquin, Pastor invictus, publié en 1931, par un avocat de Montréal, Walter Johnson.

Tout bureaucrate qu'il était, il n'en travaillait pas moins à améliorer le sort de ses compatriotes. Avec M. William Inglis, il avait fondé, en 1847, la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes, dont il fut le premier président. Il avait payé de ses propres deniers la construction d'un couvent pour les Dames de la Congrégation. La bâtisse venait à peine d'être achevée, lorsque l'incendie de 1837 la consuma. Eglise, presbytère, couvent, il releva tous ces édifices de leurs ruines, et il légua ses biens pour l'oeuvre de l'éducation dans sa paroisse.

Il avait à coeur les intérêts du pays tout entier. Il s'inquiétait particulièrement du mouvement grandissant d'anticléricalisme, qui travaillait à soustraire à l'Eglise l'éducation de la jeunesse et l'influence sur le peuple, et, pour le combattre il avait conçu le projet d'un journal, L'Ami du clergé et du peuple canadien (1831) (5). Au milieu de toutes ces entreprises, il avait trouvé moyen d'écrire un gros volume de Mémoires sur l'Eglise du Canada, que Mgr Bourget le découragea de publier. Il mourut le 7 décembre 1847, avec le titre d'archiprêtre.

A sa mort, son ami, le poète Pierre Laviolette, co-seigneur des Mille-Iles, composa une élégie dont voici les derniers vers:

Désormais insensible à toute humaine gloire,
 Tu vivras, cependant, aux pages de l'histoire
 Dont ta main débile traçait les derniers traits
 Quant la mort te surprit, succombant sous le faix.
 Pour toi, ce fut toujours une terre promise;
 Tu meurs, à son aspect, comme un autre Moïse,

 (5) J. Paquin, Mémoires sur l'Eglise du Canada, manuscrit 979-989.

Mais l'Eglise et l'Etat apprécieront toujours
 Ce fruit de tes labours, de tes chastes amours.
 Et la religion unie à la patrie
 T'offriront, de concert, la palme du génie.(6)

A l'automne de 1885, les paroissiens de Saint-Eustache érigèrent un monument à sa mémoire, dans la chapelle de Saint-Joseph de leur église, une inscription qui se lit comme suit:

CE GRANIT A ETE SCHELLE SUR CE MUR
 PAR
 LA PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE
 EN L'AN 1885,
 AFIN DE TRANSMETTRE A LA POSTERITE, LA MEMOIRE
 DE
 L'ABBE JACQUES PAQUIN,
 QUI, DURANT 26 ANNEES, A EDIFIE ET HONORE SES
 PAROISSIENS PAR SES VERTUS, PAR SA SCIENCE, PAR
 SES OEUVRES LITTERAIRES ET HISTORIQUES COMME
 PAR SES NOMBREUX ACTES DE BIENFAISANCE.
 IL EST MORT, EN L'ANNE 1847,
 A L'AGE DE 56 ANS.
 N'OUBLIONS JAMAIS CE GRAND BIENFAITEUR.

Ce geste des paroissiens de Saint-Eustache avait été provoqué par l'idée lancée peu de temps auparavant, et dont la grande majorité ne voulait pas, d'élever un monument au Dr Chénier dans la paroisse. (7)

 (6) La Minerve, 20 déc. 1847 et C.A.M. Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, Québec 1883, 308-309

(7) Globensky, Ibid., Appendice LXXVIII - LXXXIII

L'homme

Il existe au moins deux portraits du curé Paquin. On peut en voir un ici même, à Montréal, dans le corridor d'entrée du Château de Ramzay (7). C'est un crayon, d'un auteur inconnu. La tête est dessinée de profil. On ne peut s'empêcher d'être frappé tout d'abord par la chevelure abondante et les favoris épais et démesurément longs (ils descendent si bas qu'ils disparaissent sous un faux-col curieusement relevé). Dans cet encadrement pileux, un beau visage, plutôt jeune, au front net, aux yeux clairs et doux, au nez régulier, une bouche fine, aux lèvres minces, un cou très court, dont le renflement arc-boute le menton. Bref, la voix de Jacob, mais le poil d'Esau.

L'autre portrait, une peinture, est conservé au presbytère de Saint-Eustache. Il s'y rattache une jolie anecdote, que j'emprunte à l'historien de la paroisse, Edouard Lefebvre de Bellefeuille (8). L'idée vint un jour (1841) à M. Paquin d'orner son presbytère d'une galerie de portraits, comprenant ceux de tous les curés qui l'avaient précédé et le sien propre. Pour cela, il fit appel au talent d'un peintre de l'endroit, nommé Vital Durocher. Celui-ci n'eut pas de peine à reproduire les traits du modèle vivant qu'il avait sous les yeux. Mais il n'en alla pas de même pour les anciens curés. La difficulté venait de ce qu'il n'existait d'eux aucun portrait sur lequel l'artiste pût se guider. Il lui fallait pourtant connaître au moins confusément les traits des personnages qu'il devait peindre. L'imagination féconde de M. Paquin lui fournit un moyen ingénieux de surmonter son embarras. Le curé réunit au presbytère les "vieilles

(7) M. l'abbé Emile Dubois le reproduit dans son livre, Le feu de la Rivière-du-Chêne, 128.

(8) Annuaire de Ville-Marie, seconde livraison (1871) 185-186.

barbes" de la paroisse et fit parler leurs souvenirs. Ils n'avaient pas oublié leurs premiers pasteurs; quelques-uns prétendaient même se rappeler parfaitement les traits de leur visage, et jusqu'à la couleur de leurs yeux. L'artiste, présent aux délibérations, écoutait attentivement ces évocations du passé, prenait des notes, esquissait sous l'inspiration des anciens. Enfin, après bien des tâtonnements, bien des essais imparfaits, quelques ébauches qui furent déclarées peu ressemblantes, M. Durocher crut avoir saisi la pensée intime des vieux paroissiens et fixa sur la toile des figures. Les vieux déclarèrent que c'étaient bien là les images de leurs défunts curés. On prit acte de cette déclaration dans les registres de la paroisse, et les portraits furent placés dans la galerie, avec celui de M. Paquin. On peut les voir encore aujourd'hui dans le bureau du presbytère de Saint-Eustache.

M. Paquin était de stature moyenne. Il parvint, avec l'âge, à un embonpoint excessif. Son obésité, au même temps que son loyalisme, lui valut d'être chansonné, et par une de ses pénitentes, s'il vous plaît, Mme Jean-Baptiste Dumouchel, de Saint-Benoît. Voici ce que raconte le neveu de celle-ci, Alfred Dumouchel, dans ses Notes sur la Rébellion de 1837-38 à Saint-Benoît: "Ma tante Jean-Bte Dumouchel était bien le poète populaire de notre époque mémorable. Sa verve était intarissable, ses chansons, toujours improvisées, avaient jusqu'à dix-huit couplets. Elle en avait fait une contre le curé Paquin, de Saint-Eustache. Mais comme cette chanson était pour le moins peu respectueuse et que M. Paquin était son confesseur, c'était devenu très embarrassant. Mais comme le curé Paquin était l'ami des familles Dumouchel, Girouard et Félix, elle se servit d'un expédient. M. Paquin étant venu chez mon oncle Dumouchel demanda au poète: "Eh bien, madame Dumouchel, quelles nouvelles? - Aucunes, M. le Curé, que des chan-

sons. - Bien, chantez-les-moi." Ma tante les chanta toutes, même celle contre M. Paquin.

Venez chanter bons canadiens
 La défaite de nos chouagins,
 Ce gros ventru, joufflu, bouffi
 Poussé par le mauvais esprit
 Craignant pour sa dîme et sa clique
 N'ayant pas d'autre politique
 Trompait ces pauvres habitants
 Qu'il voulait vendre à leurs tyrans.

M. Paquin, en homme d'esprit aimant fort à rire, s'en amusa beaucoup. Quelques jours après, étant allé à confesse à Saint-Eustache, elle s'accusa d'avoir fait des chansons. "Et quelles chansons? - Toutes celles que je vous ai chantées à Saint-Benoit. - Bien, dit le confesseur, je vous défends de les chanter." Quelque temps après, M. Paquin étant chez mon oncle Girouard, ma tante Dumouchel, s'ennuyant de ne plus chanter, alla se mettre aux genoux de M. Paquin et lui chanta: "Mon père, levez-moi donc l'embargo, car je me crois dans le tombeau. - Chante, chante, poète, dit-il". (9)

M. Paquin était un fumeur enragé. Il ne se séparait de sa pipe de plâtre que forcé par les circonstances, et encore se dédommageait-il en prisant copieusement. Après l'incendie qui avait consumé son presbytère, en 1837, il logeait sur une de ses fermes, sise à l'extrémité est du village de Saint-Eustache. Il lui fallait conséquemment parcourir plusieurs fois par jour la distance qui séparait son domicile de l'église. Il ne faisait

 (9) Bulletin des recherches historiques, XXXI (1929) 36-37.

jamais le trajet sans être accompagné de son "camarade fumeur", pour parler comme la chronique. Sitôt la messe dite ou chantée, le bedeau allait l'attendre dans l'une des tours de l'église, et là, d'une main lui présentait cérémonieusement au bout d'une pincette un charbon ardent et de l'autre la vieille pipe toute bourrée. Même cérémonial après les vêpres. Le curé s'empressait d'allumer, puis, joyeux, la tête enfoncée dans un gros bonnet de fourrure, traversait le village en lançant des bouffées énormes et précipitées. Littéralement, il disparaissait derrière un nuage de fumée. Il avait l'air de penser comme Molière: "Quoi que puisse Aristote et toute la philosophie, il n'est rien d'égal au tabac: c'est la passion des honnêtes gens, et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre." (10) Mais le saint Mgr Bourget ne l'entendait pas ainsi. A la suite des observations qui lui furent faites au cours d'une visite pastorale, le pauvre curé dut remiser sa chère pipe au fond d'un tiroir. Pour comble de malheur, il eut un jour à se défendre de l'accusation de fumer en allant porter le Bon Dieu aux malades.

J'ai dit qu'il avait un tempérament sanguin fort prononcé. D'où sa jovialité, son amabilité, son bon coeur. D'où encore sa promptitude, ses emportements. Il n'aimait pas la contrariété, ne supportait pas la contradiction. L'opposition l'exaspérait. Il bondissait sous l'outrage et éclatait en sarcasmes. Il s'emportait parfois jusqu'à tomber dans l'impertinence envers ses supérieurs hiérarchiques.

(10) Molière, Don Juan, acte 1er, scène 1ère.

Ses biographes s'accordent à dire que, en dépit de cet aspect de son caractère, il était généralement aimé. M. de Bellefeuille note: "M. Paquin, quoique d'un caractère prompt, fantasque, original, quelque fois même excentrique, était généralement aimé. D'un tempérament sanguin, son humeur vive lui causait quelquefois des difficultés avec ses paroissiens, que son habileté et son bon coeur parvenait toujours à apaiser". (11) Globensky écrit de son côté: "Il exerçait une grande influence sur ses paroissiens. Il profitait et abusait quelquefois, disent ses contemporains, de cette autorité et de cette ascendance pour flageller et humilier ses adversaires, auxquels il parlait avec un sans-gêne et une familiarité que l'on pouvait comparer à celle d'un père avec ses enfants. Quoique brusque, prompt et rude, il était cependant universellement aimé et respecté par ses paroissiens, que d'ailleurs il aimait lui-même de toute la tendresse d'un véritable père. Chacun savait que, après l'orage, arrivaient le calme, la douceur et les bienfaits. Son influence ne se faisait point sentir uniquement sur ses coreligionnaires, il l'exerçait même sur tous les protestants de Saint-Eustache, qui l'aimaient et le respectaient. - Il avait un mot favori et coutumier qu'il appliquait à tous ses inférieurs comme à tous ses intimes: ce mot était celui d'original: "Viens ici original, tais-toi original", disait-il. A propos de ce qualificatif et de son influence, je me rappelle qu'un protestant, riche cultivateur du village de Saint-Eustache, me disait un jour, en parlant du regretté M. Paquin: "Je l'aimais comme un père, et ce qui me plaisait en lui, c'étaient son sans-gêne et sa franchise; il était l'ami du riche comme du pauvre; bien des fois il me taquinait, il m'agaçait et quand je me fâchais, il -----

(11) Annuaire de Ville-Marie, seconde livraison (1871), 161

m'apostrophait toujours avec son mot favori, que d'ailleurs, il jetait à la figure de tous ceux qui badinaient avec lui, et quant à moi, il me disait: "Tais-toi donc original d'Ecos-sais." (12)

L'abbé Louis-Edouard Bois ne partageait pas ce sentiment. Lui qui avait l'habitude du panégyrique bien plus que du dénigrement, il a pourtant écrit, dans son Garde-note historique (X-62), à propos de M. Paquin: "Craint, peu aimé, peu sympathique; car il était violent dans ses paroles et d'un abord difficile, comme tous les gens sans fermeté." En voilà un qui ne prend pas la colère pour de la fermeté. Même sévérité pour l'oeuvre de M. Paquin: "auteur du Journal (assez peu fidèle) des Evénements de Saint-Eustache... Il a rédigé une assez maigre compilation de faits, "Histoire de l'Eglise du Canada", qui n'a jamais vu le jour et qui le méritait peu, au dire de Mgr Bourget (on dit que le manuscrit arraché avec assez de peine des mains de ses héritiers était brûlé dans l'incendie de l'Evêché de Montréal (?)" . Ce témoignage est-il impartial? Il y aurait peut-être lieu de se rappeler que M. Bois faisait pour sa part des travaux historiques et qu'il avait même entrepris une histoire ecclésiastique du pays sous forme de biographies des évêques de Québec. (13)

(12) C.-A.-M. Globensky, op. cit., 300-301.

(13) M. Bois devint plus indulgent en vieillissant. Dans sa Notice sur M. Jos.-O. Leprohon (p. 33 note a), il écrit, de M. Paquin: "C'était un homme d'une grande activité. Son infatigable énergie le portait à s'occuper de tout. Ce serait une injustice, néanmoins, à la mémoire de ce prêtre laborieux, de juger de ses essais littéraires d'après les progrès de la science actuelle, plutôt que d'après l'état de la littérature à l'époque où il traçait laborieusement ses vues. Disons, toutefois, que, promoteur zélé, intelligent et éclairé de l'éducation et aussi de l'agriculture, il a laissé des traces de ce que pouvaient dans ces temps difficiles les hommes dévoués."

En conséquence encore de son tempérament sanguin, M. Paquin possédait cette qualité absolument requise pour l'amplification propre au genre oratoire, l'imagination. Sa réputation d'orateur était connue, et elle lui a valu d'être appelé à prononcer des discours dans des circonstances assez solennelles, notamment le sermon pour la consécration de l'église Saint-Jacques de Montréal, le 22 septembre 1825, et une oraison funèbre de Mgr de Forbin-Janson, dans l'église de Terrebonne, le 10 octobre 1844 (14). C'est peut-être cette même réputation qui le fit choisir à plusieurs reprises pour accompagner son évêque dans ses visites pastorales. (15)

A propos de l'éloquence de M. Paquin, Globensky écrit: "Outre ses talents historiques et littéraires, M. Paquin possédait à un haut degré ceux de la prédication, et il tenait la première place parmi les orateurs de la chaire. Personne mieux que lui ne savait développer plus efficacement la parole de Dieu, et il le faisait avec un genre d'éloquence qui plaisait à tout son auditoire et particulièrement lorsque cet auditoire était instruit. Les étrangers comme ses paroissiens aimaient à l'entendre. Quand il avait à prêcher sur un vice capital ou sur le scandale et lorsqu'il se laissait entraîner par sa nature vive et impétueuse, c'est alors qu'il se surpassait, qu'il tonnait, qu'il avait de grands mouvements d'éloquence et qu'il faisait trembler ses auditeurs comme l'enceinte même de l'église. Dans ses transports oratoires, sa voix mâle retentissait et se faisait entendre comme le bruit de la foudre, comme le grondement et le roulement du tonnerre. Aussi chacun s'en rappelle! Ayant fait une étude assidue du coeur humain et de ses faiblesses, il en pénétrait toute la profondeur; aussi ce moraliste éclairé en profitait habilement et il s'adressait aux sentiments et à la sensibilité humaine pour exalter, pour

(14) Cette pièce se trouve aux archives de l'archevêché de Montréal, cartable Saint-Eustache.

(15) Voir Mémoires sur l'Eglise du Canada 545-546, 886, 897, 908-909, 1045, 1046.

transformer son auditoire et lui faire verser des larmes". (16)

"Un genre d'éloquence qui plaisait à tout son auditoire et particulièrement lorsque cet auditoire était instruit". C'était aussi l'avis de M. de Bellefeuille, qui a une façon un peu moins délicate d'en faire la remarque: "Il était instruit et prêchait bien; mais il ne savait pas assez s'adresser, dit-on, à la classe pauvre et ignorante de ses auditeurs." (17)

Sur ses dernières années, M. Paquin négligea la prédication paroissiale. Mgr Bourget lui écrivait, le 5 avril 1841: "On dit aussi que vous prêchez rarement: ce qui me surprend beaucoup, connaissant la facilité avec laquelle vous vous acquittez du ministère de la parole". C'est que le curé était alors fort occupé par la reconstruction des édifices paroissiaux et aussi par la rédaction de ses Mémoires sur l'Eglise du Canada. Ses succès oratoires le grisait, mais pas au point de satisfaire toutes ses ambitions. Il voulait doubler sa réputation d'orateur de celle d'un historien.

L'oeuvre historique

Avant de parler de ses Mémoires, je voudrais discuter un peu la question de la paternité du Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, par un témoin oculaire. (17 A) Jusqu'en 1884, tout le monde avait cru que le "témoin oculaire" était M. Paquin, lorsque, cette année-là, L.-O. David découvrit, dans une copie partielle des Mémoires (18) de M. Paquin, un passage où

(16) C.-A.-M. Globensky, op. cit.

(17) Annuaire de Ville-Marie, seconde livraison (1871), 161

(17A) Ce journal fut publié d'abord dans les colonnes de l'Ami du Peuple (25 et 28 avril; 2,5,9 et 12 mai 1838) puis en brochure (L'Ami du Peuple du 16 mai en annonce la mise en vente). Il fut reproduit dans le Canadien (3,7,9,11 et 18 mai 1838).

(18) Vol. 3, chap. V, 2e alinéa, cf. Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, 1er supplément, p. 3.

celui-ci attribue la composition du Journal à M. F.-X. Desèves. Parlant de la bataille du 14 décembre 1837 à Saint-Eustache, M. Paquin écrit: "Nous répéterons ici pour cette bataille ce qui en est écrit dans le journal des événements de Saint-Eustache fait par un témoin oculaire, M. Desèves, maintenant curé de St-Augustin (19) et alors vicaire de M. Paquin, curé de St-Eustache. Ce journal, imprimé à Montréal par M. Jones, fut rapporté dans les gazettes de Québec et répandu à plus de 2000 exemplaires au rapport de M. Jones lui-même."

Cette découverte causa tout un émoi. On assistait alors à une violente polémique entre L.-O. David et C.-A.-M. Globensky. Ce dernier reçut une lettre de l'abbé Verreau, qui lui écrivait entr'autres choses: "On me dit que David veut tirer parti contre vous du fait que M. Paquin n'est pas l'auteur du Journal. Je sais gré à M. David d'avoir fait connaître ce fait; s'il est parfaitement établi, comme je l'ai dit plus haut, c'est une erreur de moins. Mais l'auteur n'en est pas moins véridique, et puisque M. Paquin renvoie à cet écrit pour les détails, c'est qu'il a trouvé ces détails corrects". Il en reçut une autre, beaucoup moins réticente, de l'abbé J.S. Théberge, curé de Varennes: "Je suis bien surpris d'entendre dire, pour la première fois, que feu Messire F.-X. Desèves est l'auteur du "Journal Historique" de feu M. Paquin. Je dis à dessein: "de feu M. Paquin", parce que je suis persuadé que ce dernier en est l'auteur. J'ai bien connu M. Desèves. J'ai été, pendant quinze ans, quasi son voisin. Il ne m'a jamais dit qu'il fût l'auteur du "Journal Historique". Bien plus, je suis d'opinion qu'il n'en était pas capable. J'ai été son exécuteur testamentaire, et après avoir visité avec soin tous ses papiers, je n'ai rien trouvé qui m'indiquât l'ombre d'une

 (19) M. Desèves a été curé de St-Augustin-des-Deux-Montagnes de 1838 à 1843 (Note de l'auteur).

paternité du "Journal" en question - pas un papier, pas un brouillon, pas un mot se rapportant à ce sujet. Est-il possible qu'un homme qui a écrit presque un livre, n'en ait pas gardé une copie, au moins quelques bribes? Si M. Desèves eût été l'auteur du "Journal Historique", il s'en serait certainement vanté, car la vanité était un faible chez lui. Pour toutes ces raisons, je ne croirai jamais, à moins de preuves évidentes, que feu M. Desèves est l'auteur du "Journal Historique" - lors même que M. Paquin l'aurait dit, en ce cas je croirai que M. Desèves a servi de chaperon ou de paravent. Car je déclare positivement, et avec connaissance de cause, que ce pauvre M. Desèves ne savait pas écrire, même d'une manière passable - tandis qu'on sait que M. Paquin aimait à écrire et maniait assez bien la plume".

Voilà certes de sérieuses raisons de douter de l'affirmation de M. Paquin. Par ailleurs il existe une assez grande parenté de fond et de forme entre le Journal et les Mémoires de M. Paquin pour présumer qu'on a affaire à un même auteur. Déjà Globensky en avait fait la remarque. "Quant à moi, dit-il, j'ai voulu écrire une histoire de bonne foi. Dans ce but, j'ai étudié tous les documents qu'il m'a été possible de réunir. Au nombre de ces documents se trouvaient le Journal toujours attribué à M. Paquin et ses Mémoires inédits. J'ai lu le Journal avec la plus grande attention, et je l'ai accepté comme une autorité de premier ordre. J'ai lu ensuite les Mémoires où j'ai constamment retrouvé le même récit des faits, les mêmes opinions, parfois plus accentuées, il est vrai, que dans le Journal. Voyant cette similitude, qui est frappante même dans le style, il ne m'est jamais venu à l'idée que ces deux ouvrages fussent de deux auteurs différents". (20)

 (20) Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, 1er supplément, 11.

A ces opinions, j'ajouterai les remarques suivantes. "Un Constitutionnel du Village" (de Saint-Eustache) attaqua le Journal Historique dans une longue lettre insérée dans L'Ami du peuple du 19 mai 1838: "cette pièce, dont l'auteur ne m'est pas inconnu, paraît avoir été écrite dans le but de justifier sa conduite équivoque et de tâcher de couvrir de son manteau certains patriotes, ses amis, que la nouvelle de la défaite de leurs partisans dans le sud aurait fait tirer de l'arrière, et aussi dans le but de jeter du louche sur la conduite des constitutionnels de l'endroit. Reprochant à l'auteur d'atténuer ou de cacher la faute des Rebelles, avec lesquels il avait toujours sympathisé (On voit que c'est bien M. Paquin qu'il vise). La réponse du "témoin oculaire" ne se fit pas attendre: elle parut dans L'Ami du peuple du 28 mai*. Or cette réponse est rédigée tout à fait dans la manière de M. Paquin: ton violent, sarcastique, citation de vers, évocation de souvenirs classiques, etc. On y retrouve le mot tympaniser (Vous ne vous bornez pas à grossir le nombre des rebelles de St-Eustache, vous tympanisez vos prêtres!!!)" expression bien caractéristique, qu'affectionnait M. Paquin et qui revient sous sa plume, dans sa correspondance (Lettre à M. Prince, 30 décembre 1830 - aux archives de l'archevêché de Montréal, cartable Saint-Eustache) et dans ses Mémoires (copie partielle utilisée par Globensky, dans son ouvrage principal, p.88). On y remarque encore certains passages qui révèlent, sinon l'auteur du Journal, du moins son complice: "Souvenez-vous cependant, dit-il qu'il a été présenté en manuscrit aux plus hautes autorités de la province qui en ont approuvé la publication... Maintenant c'est ici le lieu de rectifier quelques erreurs qui se sont glissées soit en copiant, soit en imprimant. Il n'y eut jamais plus de 1,000 hommes (lisez 1,500) au camp. La petite chanson ("Coco, prend ta lunette") a été mal placée; dans le 1er manuscrit elle était à la première alarme et doit se trouver dans le pamphlet page 32 à l'alinéa" (21).

(21) Globensky, op. cit. 1er suppl. 71,73

* L'auteur avait d'abord écrit Le Canadien du 28 mai mais il ajouta ensuite au crayon L'Ami du peuple du 28 mai sans biffer sa première citation (note de la rédaction).

Tout cela prouve au moins une chose: c'est que M. Paquin n'était pas étranger à l'affaire et qu'il a mis la main à la rédaction du Journal. En supposant qu'il l'eût rédigé à lui seul, il aurait pu, sans mentir, écrire que c'est M. Desèves qui l'avait publié. Ce dernier aurait alors servi de chaperon ou de paravent, comme le veut l'abbé Théberge. Mais M. Paquin affirme que le Journal a été fait par M. Desèves. Affirmation identique dans une autre copie partielle des Mémoires (celle de la Bibliothèque S.-Sulpice): "Comme l'action de Saint-Eustache a été le coup de grâce des patriotes, j'introduis ici le Journal des événements qui y ont eu lieu fait par un témoin oculaire, M. Desèves, curé de Saint-Augustin, alors vicaire de M. Paquin de St-Eustache". En écrivant cela dans un ouvrage qu'il se proposait de publier, M. Paquin s'exposait à recevoir un démenti. Donc, pour ruiner son témoignage, il faudrait une preuve pour ainsi dire matérielle, trahissant sa paternité du Journal. N'ayant pas encore réussi à la trouver, je me crois justifié de demeurer perplexe (22). Dans mon for intérieur, je pense bien que c'est M. Paquin qui est l'auteur du Journal. Mais, en histoire, on ne peut affirmer qu'autant que le permettent les documents. Dans une lettre qu'il m'écrivait le 9 février 1935, M. Aegidius Fauteux se montrait moins hésitant. "L'affirmation est catégorique, disait-il, et je ne vois pas pourquoi on ne l'accepterait pas, tant que l'on aura pas de M. Paquin lui-même une allégation contraire. Je comprends que M. Paquin à cette époque (il a dû écrire entre 1840 et 1843) n'aurait peut-être pas tenu à avouer qu'il était l'auteur du Journal, mais de là à dire qu'il fausse la vérité en se couvrant expressément du manteau d'un autre, il y a de la marge." Ce cher M. Fauteux, il savait pourtant qu'un auteur de Mémoires peut mentir, même s'il porte la soutane.

(22) Voir T. Chapais, Cours d'Histoire du Canada, IV, Québec 1923 204, note 1.

Je suis beaucoup plus à l'aise pour vous parler des Mémoires sur l'Eglise du Canada de M. Paquin, que je regarde comme la première tentative pour raconter séparément le passé de l'Eglise en ce pays. L'ouvrage ne porte, il est vrai, que le titre de Mémoires; mais, sous cette modestie apparente, il cache la prétention d'être une véritable histoire ecclésiastique du Canada. Et c'est bien comme tel qu'il est mentionné dans la correspondance à laquelle il a donné lieu dans le temps et dans les notices postérieures qui en déplorent la perte.

C'est vers 1830 que M. Paquin a entrepris la composition de ses Mémoires. Dans une lettre datée du 30 décembre de cette année-là, il remercie M. Prince (futur évêque de Saint-Hyacinthe) des recherches qu'il fait pour son compte et le prie de s'aboucher avec Jacques Viger. Nous avons d'ailleurs de lui un témoignage plus direct: "Voilà quinze ans que je travaille à mes Mémoires", écrit-il à Mgr Bourget, le 14 juin 1845.

Il y a tout lieu de croire qu'il fut entraîné par l'exemple de son paroissien et ami, le Dr Jacques Labrie. Celui-ci mourut en 1831, laissant en manuscrit une Histoire du Canada fort élaborée? Le 30 novembre de cette même année, l'Assemblée législative du Bas-Canada votait une somme considérable pour encourager la publication de l'ouvrage. L'année suivante, le Conseil législatif accordait cette somme à la Société littéraire et historique de Québec pour acheter les manuscrits du Dr Labrie. On ne sait ce que fit la Société. Toujours est-il que, six ans plus tard, l'ouvrage était entre les mains du notaire Girouard, de Saint-Benoit, et périt dans l'incendie de ce village (23).

 (23) A. Gosselin, Le Docteur Labrie, (Québec 1903), chap. 1.

Il y a plus. M. Paquin a mis à profit les recherches du Dr Labrie. Son manuscrit porte en plusieurs endroits la mention "Dr Labrie" (24). A propos d'un mémoire présenté par MM. Powel, Adhémar et Delisle, députés à Londres en 1783, il écrit: "Je ne parlerai point de la question civile de ce mémoire, qu'on peut lire dans les mémoires du temps, mais seulement de ce qui est mon sujet et inédit, la question ecclésiastique, que l'on ne trouve que dans les archives et quelques manuscrits du temps, où l'a puisée mon ami le Doct. Labrie, auquel j'en suis redevable". (25) Plus loin: "Mon ami le Doct. Labrie m'ayant communiqué un de ces écrits (où l'on discutait le droit du supérieur de Saint-Sulpice de bénir l'église Notre-Dame, 1829), je lui fis remarquer que leurs raisonnements étaient fondés sur un faux principe..." (26) Et ailleurs: "Si la mort n'eut pas enlevé notre ami le Doct. Labrie, nous aurions maintenant de lui une histoire complète du Pays. Ce qu'il avait de fini était rédigé dans les bons principes et avec talent. Il m'a fait l'amitié de me communiquer quelques-unes de ces notes extraites des Archives de Québec. Mr Morin s'est chargé de publier cet ouvrage". (27)

On aura remarqué les mots "ce qu'il avait de fini". L'Histoire du Canada du Dr Labrie n'était donc pas entièrement terminée. Quelques années plus tard, Mgr Lartigue écrivit à M. Paquin pour lui demander de se charger d'en achever la rédaction. Entre temps, le manuscrit était passé aux mains d'Auguste-Norbert Morin. Craignant (28) que celui-ci en modifiât l'esprit, M. Paquin eut l'idée de l'en empêcher en le devançant par la publication

(24) Pages 379, 390, 527

(25) Page 572

(26) Page 932

(27) Page 684

(28) A tort, puisque Morin regardait l'Histoire du Canada de Labrie comme exacte et impartiale (A. Gosselin, Le Docteur Labrie, ch. I)

de ses propres Mémoires, qu'il avait rédigés d'après les mêmes convictions que celles du Docteur et qu'il remplirait de copieux extraits de son Histoire. Mgr Lartigue lui rappela les droits de propriété littéraire et lui signala le danger qu'il courait de se faire accuser de fraude par les libéraux, qui en avaient déjà contre le clergé.

"Je n'oserais pas m'adresser à V.G., écrivait M. Paquin à Mgr Lartigue, le 10 novembre 1836, si elle ne m'avait pas déjà écrit de me charger des matériaux de l'histoire du Docteur Labrie pour les rédiger dans ses principes. Ce serait une occasion, dans mon projet, de devancer l'histoire du Docteur et d'en tracer d'avance toute la marche et les principes, dont je suis parfaitement au fait et sur plusieurs points desquels j'ai même travaillé".

"Avant d'entreprendre cette besogne, répondait Mgr Lartigue (29), il serait peut-être bon, pour ce qui concerne votre intérêt et celui de la religion, que vous examinassiez comment on prendrait la chose dans le public; si, dans la supposition que votre travail renfermât une grande partie des choses contenues dans les Mémoires de M. Labrie, Morin qui a son manuscrit, et les laïcs de ses amis qui, comme il n'est pas rare maintenant, jaloussent le Clergé pour s'élever eux-mêmes, ne trouveraient pas le tour de faire passer vos Notes pour une fraude littéraire, fabriquée à même les manuscrits du Docteur, pour priver sa veuve des profits de la vente de cet ouvrage et vous en assurer l'honneur et le gain, en ôtant beaucoup du prix de l'écrit original par la publication prématurée d'une partie d'icelui; si enfin vous ne vous brouillerez pas avec la famille du Docteur, et avec les libéraux, par ce procédé".

 (29) 15 novembre 1836

M. Paquin reconnut le danger et s'expliqua de nouveau sur ses intentions: "Monseigneur, Vos observations sur la propriété littéraire de feu Doct. Labrie sont tout à fait judicieuses. Aussi Votre Grandeur peut être persuadée que mes notes ne peuvent que faire connaître avantageusement l'histoire du Doct. et les principes honnêtes de cet homme par les citations que j'en ferais, et non lui ravir le fruit de son travail. C'est en cela que je disais à V.G. qu'en prenant le devant, M. Morin ne pourrait guère travestir les principes du Docteur, gêné qu'il serait par la connaissance que j'en donnerais, et non pour profiter du travail du défunt. D'ailleurs nous ne pouvons nous rencontrer que rarement, suivant une route différente: le Docteur parcourant l'histoire politique et moi d'humbles notes sur l'Eglise, sans m'embarrasser dans des querelles de partis ni de politique, ce qui n'entre pas dans mon but, qui est de faire connaître avantageusement le Clergé canadien, etc." (30)

M. Paquin était passablement avancé dans son travail lorsque parut (1837) l'Histoire du Canada, sous la domination française de Michel Bibaud. Il n'y réfère qu'une fois (31). Il mit davantage à contribution (32) le second volume du même, Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise, paru en 1844. Ce dernier devait lui plaire tout particulièrement par l'esprit dans lequel il était fait. Les deux historiens se rencontraient dans une enthousiaste admiration pour l'Angleterre et dans une désapprobation non dissimulée de tout mouvement de désaffection à son endroit. Parlant de l'invasion américaine de 1775-1776, M. Paquin écrit: "Je ne prendrai pas la peine de rapporter cette

 (30) Lettre du 25 novembre 1836

(31) Page 483

(32) Notamment au sujet du Comité sur la tenure des terres (1790), p. 638

guerre en détail, qui a été bien racontée par M. Bibeau dans son histoire du Canada, où il a montré de l'impartialité, de la modération et un patriotisme bien entendu". (33) Même appréciation plus loin: "M. Bibeau a rendu service au Pays. Il a écrit son hist. jusqu'à 1792 (sic). Le style en est correct et le ton modéré et impartial". (34)

Il a utilisé aussi l'Abrégé de l'Histoire du Canada de Joseph-François Perrault, imprimé de 1832 à 1836. Il note, à propos des textes de la capitulation de Québec et de Montréal: "Ceux qui voudraient lire en entier ces documents les trouveront, ainsi que beaucoup de pièces officielles, dans l'histoire du Pays par M. J.-F. Perreault, Protonotaire, Québec 1832." (35) Aucune appréciation, cette fois. On pourrait s'en étonner, puisque M. Paquin ne manque jamais d'ajouter son jugement sur l'ouvrage qu'il cite. Et il distribue avec une égale facilité le blâme et l'éloge.

L'histoire qu'il a le plus pris à parti est William Smith, auteur d'une History of Canada, parue à Québec en 1815. Il ne se contente pas de le réfuter - ce qu'il fait d'ailleurs à l'aide des Observations d'un catholique (l'abbé Thomas Maguire) sur l'histoire du Canada par l'honorable William Smith (36) -, il porte contre lui cette grave accusation: "Outre que cet écrivain, dont la partialité et les préjugés haineux (sont connus) (?), ne cite aucune preuve pour charger un prêtre (l'abbé Le Loutre) de crimes aussi détestables et même de meurtre à un autre endroit, il faut dire à sa honte qu'il a retenu par devers

(33) Page 556.

(34) Page 683.

(35) Page 490.

(36) Québec, 1827.

lui ou fait détruire les mémoires des jésuites, sur lesquels il a pu écrire ce qu'il a voulu soustraire à la vérité et qu'il n'a point remis au Séminaire de Québec auquel il les avait empruntés, ôtant par là tout moyen de découvrir sa partialité et sa fourberie, même sur l'abbé Le Loutre, que par la tradition, qui ne peut jamais être d'autant de poids que les mémoires du temps". (37)

M. Paquin dit (38) qu'il a compilé plus de 500 volumes et feuillets pour la composition de ses Mémoires. Je ne saurais indiquer ici tous ces ouvrages. Il est loin de les avoir tous indiqués. Voici ceux qu'un examen rapide m'a permis de relever dans son manuscrit. Ce sont d'abord les anciennes histoires du pays: l'Histoire de la Nouvelle-France de Marc Lescarbot, l'Histoire véritable et naturelle des Moeurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France de Pierre Boucher, le Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France du P. Chrétien Leclerc, l'Histoire de l'Amérique Septentrionale de la Potherie, les Beautés de l'histoire du Canada de Dainville, l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes de Raynal, surtout l'Histoire et Descriptions générales de la Nouvelle-France du P. Charlevoix, en qui il salue le "Père de l'histoire du Canada", et qu'il défend du reproche de puérile crédulité (39). Ce sont aussi les histoires particulières et les biographies: L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec de la Soeur Juchereau, les Mémoires sur la vie de M. de Laval de Bertrand de la Tour, la Vie de la vénérable Soeur Marguerite Bourgeois de Montgolfier. Puis ce sont les sources imprimées, lettres

(37) Page 450

(38) Dans une lettre à Mgr Bourget, du 29 avril 1843

(39) Page 142

de missionnaires et récits de voyageurs: les Voyages et découvertes faites en la Nouvelle-France de Champlain, les Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation publiées par son fils, Dom Claude Martin, les Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, les Relations des Jésuites, qui n'étaient pas encore réunies en corpus, et dont M. Paquin dit qu'on trouvait encore un exemplaire à Québec, le Voyage en Canada du P. Emmanuel Crespel, récollet, les Voyages, du Baron de la Hontau, dont il dénonce la mauvaise foi (40).

Pour la domination anglaise, il y avait relativement peu d'imprimés: les écrits de Du Calvet, de Roubaud, de Huet de la Valinière, de Chaboillez, de Cadieux et de Maguire, la Description topographique de la Province du Bas-Canada du Col. Rouchette, la Bibliothèque Canadienne de Ribaud.

M. Paquin s'en plaint quelque part: "Il faut avouer que depuis la conquête notre histoire s'est perdue dans l'indifférence de ceux qui auraient pu nous donner des Mémoires et qui ne nous laissent qu'une tradition souvent obscure et infidèle sur bien des faits ou des personnages historiques". (41)

L'Histoire du Canada manuscrite du Dr Labrie lui servit de guide jusqu'à 1814 (42). Après cette date, "les événements politiques... n'ayant pas encore été publiés en corps d'histoire par aucun canadien" (43), il dut établir par lui-même la suite des faits. Il puisa son information dans les journaux, surtout

(40) Page 67.

(41) Page 751.

(42) A.-N. Morin: "L'auteur en était rendu à la fin de la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique". (cf A. Gosselin, le Docteur Labrie, ch. I)

(43) Page 750.

dans la Gazette de Québec, La Minerve et l'Ami du Peuple. Il compléta sa documentation par des voyages, à Québec notamment, où il compulsa les archives de l'archevêché, de l'Hôtel-Dieu et du Secrétariat civil.

Il était connu que M. Paquin préparait une histoire ecclésiastique du pays. Dès avant 1836, on lui avait demandé plusieurs fois de livrer ses notes à l'impression. Cette année-là, il réclama un vicaire, afin d'avoir le temps de les mettre en ordre et de poursuivre ses recherches. Mgr Lartigue lui répondit: "S'il faut absolument que vous ayez un vicaire pour vous laisser le temps de rédiger vos Notes ou les publier, il faudra remettre cette affaire à un autre moment, car il m'est impossible de vous en procurer un dans le cours de cette année." (44) Il lui en procura un, l'année suivante; mais, en 1837, M. Paquin dut s'occuper de la construction de son couvent pour les Dames de la Congrégation. Puis, après l'incendie de Saint-Eustache, ce furent les travaux de relèvement qui absorbèrent son temps et son argent. Un jour - de cette époque peut-être - le curé de Sainte-Rose, M. François-Magloire Turcotte, son ancien vicaire, lui arriva avec un couplet qu'il lui dit avoir péniblement élaboré pendant plusieurs jours et qu'il lui chanta sur un air de vaudeville:

Dans ma jeunesse
 On voyait fréquemment
 Un curé vigilant
 Studieux et savant
 Consacrer tout son temps
 A prêcher la sagesse
 Aujourd'hui ceci n'est plus cela
 Tout curé paresse

 (44) Lettre du 15 novembre 1836

Les jeux il professe
 Au vicaire il laisse
 Le prône et la messe
 Et le curé va
 Cahin-caha

M. Paquin lui répliqua sur le champ:

Dans ma jeunesse
 On voyait fréquemment
 Un vicaire obligeant
 Docile et complaisant
 Et dans ses bons moments
 Faire au curé caresse.
 Aujourd'hui ceci n'est plus cela
 Tout vicaire cloche
 Fait à sa caboche
 Son ouvrage broche
 Son curé garoche
 Et le vieux va va
 Cahin-caha (45)

En 1842, M. Paquin reprenait ses recherches historiques. Il soumettait à Mgr Bourget le brouillon d'un questionnaire qu'il voulait adresser sans retard aux curés de l'Est du Canada, le priant d'y faire les modifications qu'il trouverait nécessaires et d'en autoriser l'impression (46) Quelque temps après, il demandait à l'évêque un prêtre du Séminaire de Sainte-Thérèse qui le remplacerait quelques jours par semaine et le dimanche, pour au moins cinq semaines, après les Rois. Il sollicitait en

(45) Garde-note historique de l'abbé L.-E. Bois, vol. X. 42.

(46) Lettre du 7 septembre 1842.

même temps la permission "de voyager dans les paroisses centrales pour recueillir de porte en porte des notes et les compléter dans la Capitale, etc.", et enfin une recommandation à présenter aux endroits qu'il devait visiter (47).

Mgr Bourget se montra on ne peut plus généreux. Il lui permit de s'absenter tout le temps qu'il jugerait nécessaire. Il trouvait inutile de le recommander, son noble projet devant lui ouvrir toutes les portes. Il le chargeait même de faire des recherches pour son propre compte (48). M. Paquin s'était mis en route. En août 1843, il était à travailler au Secrétariat civil, à Québec, lorsque, un jour, il reçut un court billet de Mgr Bourget lui signifiant son rappel immédiat (49). Que s'était-il donc passé?

Un revirement s'était produit dans les dispositions de l'évêque de Montréal. Mais quelle pouvait bien en être la cause? M. Paquin vit dans son rappel une manoeuvre pour l'empêcher de poursuivre son travail et soupçonna l'intervention d'un étranger qui cherchait à le supplanter dans son entreprise. Il écrivit à Mgr Bourget: "Tout me porte à croire que Votre Grandeur, après m'avoir encouragé à compléter mes Mémoires sur l'Eglise et sur le pays, cherche à s'y opposer maintenant: d'abord en me refusant un vicaire, ensuite une réflexion qui lui est échappée dans la conversation ce printemps: Allez mûrir vos Mémoires, car ils seront critiqués, et enfin la lettre de cachet qui me rappelle de Québec au moment où je travaillais au Secrétariat civil de la Province, même pour V.G. en cherchant la correspondance des Jésuites avec les Chanoines de Chartres, etc.. Il est pourtant

(47) Lettre du 16 décembre 1842.

(48) Lettre du 12 janvier 1843.

(49) Lettre du 29 août 1843.

nécessaire que je sache à quoi m'en tenir, non pour discontinuer mon travail, mais pour le modifier; car, ayant dédié ces Mémoires aux Evêques et au clergé, la chose n'irait plus si je dois trouver Votre Grandeur en opposition. Ayez donc la bonté de me rassurer là-dessus et de me dire si je dois être supplanté par un étranger, comme toujours, dans une entreprise de bonne conscience, je puis dire. J'ai demandé à M. Quiblier, très poliment, l'accès à la Bibliothèque du Séminaire, mais je n'ai eu aucune réponse! Le coup viendrait-il de là?" (50)

Ses soupçons étaient fondés. Il se trompait seulement d'adresse. Il ne saurait être question, ici de M. Faillon, p.s.s. car il ne vint au Canada qu'en 1849. Le refus du supérieur de Saint-Sulpice pouvait fort bien être motivé par la crainte de voir se renouveler ce qui était déjà arrivé, quelques années auparavant. M. Paquin lui avait emprunté les pièces relatives au procès de l'abbé de Fénelon, avec plusieurs autres documents importants, et ne les lui avait jamais remises. "Durant les troubles politiques de 1837, tous ces papiers furent transportés de là (Saint-Eustache) à Saint-Benoit, et remis à M. Girouard qui, voyant que les troupes incendiaient les maisons, et craignant pour la sienne, les transporta dans une autre, où il jugeait qu'ils seraient plus en assurance. Mais, contre ses prévisions, cette dernière maison fut livrée aux flammes, et tous ces papiers périrent dans l'incendie". (51)

Le coup venait d'ailleurs que de Saint-Sulpice. Les Jésuites étaient revenus au Canada en 1842, sur les instances de Mgr Bourget. L'un d'eux, le P. Félix Martin, celui-là même qui devait fonder le Collège Sainte-Marie, avait entrepris des recherches sur le passé de sa Compagnie au Canada et en général sur

(50) Lettre du 28 septembre 1843

(51) Faillon, Histoire de la colonie française en Canada (Villemarie 1865-1866) tome III, 531, note 1.

celui de l'Eglise canadienne. C'est en lui que M. Paquin en vint à reconnaître son intrigant compétiteur. (52) Répondant à Mgr Bourget, qui exigeait de lui qu'il ne négligeât point sa paroisse, il lui disait: "Cette intimation semble m'interdire le temps et les moyens de faire imprimer mon ouvrage; car il ne me reste rien autre chose à faire. Ce qui paraît confirmer cette entente, c'est d'abord mon rappel précipité de Québec, en 1843, ensuite les recherches incessantes que fait, depuis cette époque, le P. Martin sur l'Eglise du Canada; puis encore, les extraits faits furtivement chez moi et en mon absence, sur des brouillons; de plus, mon Prospectus revenu sans commentaire de S. Jacques, puis enfin vos observations suivantes, Mgr: "avant tout le royaume des cieux, pensez-y. Car vous serez jugé, non sur vos qualités d'Historien, Philosophe et Rhétoricien, mais sur vos devoirs de pasteur... Nous verrons bientôt où nous en sommes devant Dieu là-dessus..." Votre Grandeur m'avait permis en 1843 de prendre tout le temps que je voudrais pour compléter mes recherches historiques dans les diocèses de Québec et de Montréal. Ai-je négligé pour cela le soin de ma paroisse? N'est-ce pas moi qui ai fait relever de leur cendre l'église, presbytère, couvent et les édifices paroissiaux de Saint-Eustache et en ai même conduit tous les travaux, malgré la misère de ma pauvre paroisse ruinée par le pillage, la conflagration et le morcellement de la meilleure partie de son territoire en opposition aux réclamations de plusieurs des habitants qui passent encore à travers leur ancienne paroisse pour aller dans celle qu'on leur impose de force? J'ai fait bâtir plus de six maisons d'école de fabrique et mis sur pied onze écoles catholiques que je surveille seul. N'ai-je pas fait une foule de voyages de frais, de missions, dans une des côtes de ma paroisse pour en éloigner les détestables Suisses? Dans le moment même, j'y fais ériger une chapelle pour cette fin. Ai-je besoin de dire que j'exerce les autres fonctions

(52) Le P. Martin était venu prêcher une retraite à Saint-Eustache, du 18 septembre au 2 octobre 1842

du ministère curial? que je fais les frais des retraites, etc.? Pourquoi donc cette intimidation, cette allusion de Philosophe, ces menaces et enfin ce revirement contre moi? Je sais bien, Mgr, que je suis un pauvre misérable sans recommandation; mais ce n'est pas en ravalant, en avilissant, en dégradant un homme qu'on en fait quelque chose, car: "L'opprobre avilit l'âme et flétrit le courage". (53)

Mgr Bourget fut-il mis au courant de la façon dont M. Paquin rédigeait ses Mémoires? Ce qu'on aurait pu lui en dire eut suffi à modifier ses dispositions jusque là si favorables. M. Paquin abordait les sujets délicats avec la plus grande liberté, traitant parfois très cavalièrement les personnes, à quelque rang qu'elles appartinsent. (54) Pour le P. Martin, il y avait une raison spéciale de ne pas priser les Mémoires. M. Paquin trahissait par ci par là des sentiments de désaffection pour la France et proclamait avec enthousiasme les bienfaits de l'allégeance britannique. (55) C'étaient là les "bons principes" dans lesquels il se rencontrait avec le Dr Labrie. De pareils sentiments étaient alors partagés assez communément, et il n'y a pas lieu de s'en étonner: les prêtres français chassés par la Révolution et émigrés au Canada y étaient pour beaucoup par leurs récits des horreurs de '93 et des vexations de Napoléon. (56) Par ailleurs, les

(53) Lettre du 14 juin 1845

(54) Ainsi, à propos de Mgr Briand: "Cette citation du nom du Roi au Canon de la messe, au Samedi saint, etc. n'est pas de bonne théologie. Passe encore qu'on le cite aux Saluts, comme il se pratique encore. Mais le bon chanoine avait un pied sur le trône épiscopal, et toute prière pour un roi et une reine très débonnaires pouvait y faire monter l'autre." (p.504)

(55) Page 559.

(56) L.-O. David, Au soir de la vie (Montréal 1924), 19-23.

Canadiens français de ce temps-là faisaient la distinction entre les fonctionnaires anglais du pays, dont l'ostracisme les exaspérait, et les dirigeants de la Métropole, sur qui ils comptaient pour obtenir justice et liberté. (57)

M. Paquin était prêt à accepter des modifications. Mais, comme le P. Martin refusait de les lui indiquer, il ne se fit pas faute de dénoncer son jeu. "Je crains l'influence jésuitique, écrivait-il à Mgr Bourget: Le P. Martin ne veut pas se charger d'y voir et je crois pourtant qu'il est déjà pour beaucoup dans les obstacles qui me sont suscités. Ce bon Père qui nous croit plus niais que nous ne sommes, ne s'est pas aperçu qu'il me faisait connaître ce qu'il ne voulait pas me déceler. De plus, il ne trouve jamais rien qui soit digne de la belle France, ne voit que pour les siens, et ne mérite pas, sous ce rapport, une confiance exclusive. M. Jacques Viger est, lui, le Nicodème du P. Martin et un chroniqueur fastidieux. Mais l'un et l'autre sont parfaitement instruits sur les dates et les faits. Tout en se défiant des prétentions respectives de ces deux ambitieux, on peut recevoir avec reconnaissance ce qu'ils voudront fournir, en les citant dans les Mémoires". (58)

Cette opposition que M. Paquin rencontrait ne le fit pas renoncer à son projet de publication. Au début de 1845, il demanda à son évêque la permission de passer en Europe pour y faire imprimer ses Mémoires. Avant de la lui accorder, Mgr Bourget voulut voir l'ouvrage en question. (59) M. Paquin lui répondit que son manuscrit était entre les mains de M. Bonin (curé de

 (57) L. Groulx, Les "Patriotes" de 1837, dans L'Action française (Montréal), XV (1926), 306.

(58) Lettre du 5 août 1845.

(59) Lettre du 8 avril 1845.

Sainte-Scholastique), qui travaillait à le corriger. Il lui demandait s'il ne pourrait pas lui procurer un homme de confiance qui se chargeât de la surveillance des épreuves, ce qui lui permettrait de se faire imprimer à Montréal, selon le désir de ses amis. En attendant, il lui soumettait son Introduction, qu'il voulait publier sous forme de Prospectus pour annoncer son ouvrage et ouvrir une souscription. (60) Mgr Bourget passa la pièce aux prêtres de Saint-Jacques, qui s'en amusèrent pendant près d'un mois et demi. M. Paquin eut vent de la chose et s'en plaignit amèrement à Mgr, accusant surtout le Grand-Vicaire Hudon. "D'après ce que m'a dit M. Hudon, on a ri de mon prospectus et on n'y a pas porté plus d'attention qu'on n'en donne à un chiffon. Je vous prie de me le renvoyer par le porteur de la présente". (61)

La réponse de Mgr Bourget nous dévoile un peu le fond de sa pensée. Elle faisait la leçon à son destinataire, tout en cherchant à l'apaiser: "Avouez, mon cher curé, que vous allez trop vite en besogne, et que vous vous exposez, par un peu trop de violence, à vous priver de l'assistance de ceux qui vous veulent du bien. Mr Hudon proteste qu'il ne vous a pas dit que l'on a ri de votre Prospectus à St-Jacques; mais seulement qu'il s'y trouvait quelques fautes de style qui auraient besoin d'être corrigées; et c'est ce que vous m'avez souvent dit de vous-même, sans que je vous fisse là-dessus aucune observation. Que si j'ai communiqué cet écrit aux Messieurs de l'Evêché, ça été d'après le désir que vous m'en aviez plusieurs fois témoigné. Que si je ne l'ai pas lu moi-même, c'est d'abord parce que je suis surchargé d'affaires pressantes qui me prennent, outre le jour, une bonne partie des nuits; et ensuite parce que j'ai pu comprendre par vos -----

(60) Lettre du 13 avril 1845.

(61) Lettre du 17 mai 1845.

observations, que si vous soumettiez votre ouvrage à mon jugement ce n'était que par forme et sans que vous attachiez grande importance à l'opinion que je pourrais en former. Ceci n'est peut-être qu'une conjecture de ma part: toutefois ce dont je suis certain, c'est que vous m'avez dit tout net et bien clairement qu'il doit (y avoir) dans votre Histoire ecclésiastique du Pays certains sujets auxquels il ne faudrait pas toucher, et que c'était bien ainsi que vous l'entendiez en soumettant votre ouvrage au jugement des autres. Tout ceci doit vous convaincre que vous n'avez pas de raison de vous fâcher. Quoi qu'il en soit, je vous renvoie votre écrit, puisque vous l'exigez, et je ne vous en veux pas, soyez-en assuré, pour tout le trouble que vous m'avez causé. Tout ce que j'ai à vous demander et à exiger de vous, c'est que vous ne négligiez point le soin de votre Paroisse pour le désir de donner au monde une nouvelle histoire". (62)

Je l'ai déjà dit, M. Paquin crut que Mgr Bourget lui interdisait par là de faire imprimer son ouvrage. Il n'en était rien. Mgr lui écrivit de le lui envoyer, qu'il lui soumettrait les corrections à faire. "S'il en est ainsi, répondit M. Paquin, et qu'elle (Sa Grandeur) me certifie que cet ouvrage sera mis sous presse dans le cours de l'hiver, du moins le commencement, en prenant le temps convenable pour l'impression, je consentirai, à lui remettre le tout avec confiance". (63) "Je passe par dessus ces conditions et ces exigences, écrivit de nouveau l'évêque, pour en venir à un fait dont je ne puis me rendre compte. Le voici. Mr L. Perrault, imprimeur de cette ville, vient de remettre à l'imprimeur des Mélanges le Prospectus ou Préface de vos

 (62) Lettre du 30 mai 1845.

(63) Lettre du 5 août 1845.

Mémoires en lui demandant s'il veut l'imprimer. Je laisse ce fait à vos réflexions". (64)

M. Paquin se contenta de lui envoyer ses deux premiers cahiers. Mais l'hiver se passa sans que rien ne se fit. Les intrigants avaient recommencé leur jeu. Le 1er avril 1846, Mgr Bourget écrivit à M. Paquin: "L'on me dit que l'on se plaint dans votre paroisse de ce que le culte de Dieu est négligé, que l'on n'a pas assez de soin des choses bénites, que les offices ne sont pas célébrés avec assez de décence; de ce que vous laissez traîner sur l'autel de la chapelle d'hiver vos pipes que vous apportez à la sacristie en venant y confesser, et l'on va même jusqu'à dire que vous fumez en portant le Bon Dieu. Je vous avoue que je ne puis croire toutes ces choses. Je dois pourtant vous les écrire, pour que vous voyiez s'il y aurait quelque fondement ou prétexte à ces plaintes".

A cela le curé répondit: "L'on vous dit que l'on se plaint dans ma paroisse que le culte de Dieu est négligé. Je n'ai jamais entendu la moindre observation là-dessus que de la part de Votre Grandeur depuis 1841. Le porte-ordure n'est donc pas d'ici. C'est peut-être le vil escroc qui a volé, en mon absence, un extrait de mes brouillons historiques pour le porter chez vous. Mais les offices se font tous les jours régulièrement. Je connais et j'observe mes rubriques aussi bien que mes voisins et mieux

 (64) Lettre du 14 août 1845 - On peut lire dans un fragment d'une lettre de M. Paquin à M. L.-E. Bois: "Mes deux premiers volumes sont prêts. C'est la faute de M. Perreault s'ils ne sont pas sous presse: c'est un négligent que je serai obligé d'abandonner quand la souscription sera fermée". (Archives du Séminaire de Nicolet: Papiers "Bois", Collection de seings... vol. I, 350)

que quelques autres... Nous avons un orchestre et le chant vaut bien celui de plusieurs campagnes... Ma pipe, ma pauvre pipe est constamment cachée depuis l'observation que m'a faite Votre Grandeur dans la visite. C'est donc une nouvelle calomnie. Mais je fume en portant le Bon Dieu!!! Certes cette accusation est aussi bête qu'elle est invraisemblable... Quel en est le but? C'est de me dégoûter en me vexant, en me flétrissant pour arracher ma cure, comme on m'a enlevé mes Mémoires afin d'en gratifier des heureux!"(65)

En juillet (1846) M. Paquin avait trouvé un correcteur, M. A. Dumesnil, instituteur de Montréal qui donnait pour adresse: Canada's Hotel, à la 2e maison à gauche, en entrant de la rue McGill dans la rue St-Joseph et qui s'engageait à faire "toutes les corrections nécessaires quant à la diction (sic) et au style, pour le prix de deux mille livres, ancien cours, mais à la condition qu'en me chargeant du manuscrit, je reçoive, argent comptant, un quart de la somme, un quart à la livraison de la première partie, un quart à la livraison de la seconde partie, enfin un quart à la livraison de la troisième et dernière partie du manuscrit". Il demandait l'avis de Mgr Bourget à ce sujet: "Il travaillerait sous vos auspices, l'avis du P. Martin et de M.J. Viger, qui pourraient lui fournir des matériaux". (66) Mgr Bourget n'accepta sans doute pas cette proposition. Avant de partir pour l'Europe en septembre 1846, il remettait à M. Paquin son manuscrit, sans aucune observation.

Le pauvre curé ne se découragea point. Au printemps suivant, il faisait insérer dans les colonnes des Mélanges religieux (67) de Montréal, son Prospectus, puis une lettre élogieuse de

(65) Lettre du 8 avril 1846.

(66) Lettre du 2 juillet 1846.

(67) Vol. X, nn. 29, 32.

M. P.-J. De Lamothe, curé de Sainte-Scholastique, à qui il avait fait lire ses Mémoires, et enfin un appel à couvrir la souscription qui allait être ouverte incessamment.

En l'absence de Mgr Bourget, son coadjuteur, Mgr Prince, écrivit à M. Paquin pour lui rappeler son devoir de ne publier ses Mémoires qu'avec l'approbation expresse de l'autorité ecclésiastique. "Ce n'est qu'à cette condition que l'évêché y a souscrit pour plusieurs exemplaires". (68) M. Paquin s'empresse de le rassurer. "Ne craignez rien; je ne commencerai point à livrer à l'impression sans vous soumettre mes manuscrits, je l'ai dit à Votre Grandeur je ne suis pas pressé, je sens la responsabilité qui pèsera sur moi, et la grande prudence que je dois apporter dans la relation de points délicats. Mgr de Montréal m'a donné une lettre de recommandation trop flatteuse en 1843 pour qu'il ait de la défiance aujourd'hui. Je lui ai livré mes Mémoires, qu'il m'a remis après une année sans aucune observation quelconque... Faut-il que je recommence le même procédé? Je vous en laisse juge". (69)

M. Paquin mourait, le 7 décembre suivant, après une douloureuse maladie de six ou sept semaines. Tout le monde répète, après le Dr Meilleur (70) que son manuscrit a péri dans l'incendie de l'évêché de Montréal le 8 juillet 1852. C'est une erreur. Est-il même vrai qu'il ait été déposé à l'évêché de Montréal, comme l'écrit le Dr Meilleur? Toujours est-il qu'il a été retrouvé à Chicago et envoyé aux Archives canadiennes à Ottawa, en 1912,

(68) Lettre du 30 juillet 1847.

(69) Lettre du 2 août 1847.

(70) Mémorial de l'Education du Bas-Canada (Montréal 1860), p.198; 2e éd. (Québec 1876) p. 298

par l'abbé A. David, de Détroit.

C'est un volume petit in-4° de 1160 pages, écrit presque entièrement de la main de l'auteur. Il est divisé, en dix livres, partagés chacun en chapitres, dont le nombre varie de quatre à quinze. Joseph Edouard Roy en a publié un sommaire, dans le Rapport des Archives pour l'année 1912 (Appendice K, pp. 155-163). (71)

Les Mémoires de M. Paquin s'y terminent avec l'année 1837, et sont au complet, puisque l'auteur écrit au début du chapitre XIV du livre X: "L'année 1837 qui terminera nos Mémoires est peut-être la plus féconde en événements, heureux en petit nombre et néfastes en quadruple quantité". (72) M. Paquin se proposait de se rendre jusqu'à 1842 (73), et même jusqu'à 1844, d'après le Prospectus qu'il fit insérer dans les Mélanges religieux du 13 avril 1847 (p. 213). Il aura jugé plus prudent de s'arrêter à la Rébellion de 1837, vu la proximité des événements et la délicatesse du sujet.

Il existe deux copies partielles, différentes l'une de l'autre, et différentes de la copie définitive pour la partie qui leur est commune: elles ne renferment que le 3e volume, qui va de 1835 à 1842. L'une d'elles est conservée à la Bibliothèque Saint-Sulpice. Elle avait été acquise de la famille Globensky, par le libraire G. Ducharme. C'est d'elle que proviennent, en effet, les nombreux extraits qu'en a publiés C.-A.-M. Globensky, dans son ouvrage sur La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache (74). Globensky

(71) A noter que seuls les Livres portent un titre, dans le manuscrit.

(72) Page 1119.

(73) C.-A.-M. Globensky, La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache, 53, 304.

(74) Pages 54-88, 90-118, 124-125, 213, 130, 311, Globensky ne se doutait pas qu'il avait sous la main une partie des Mémoires sur l'Eglise du Canada.

l'avait empruntée de l'avocat Charles Dolbec, marié à Mlle E. Caron, nièce et élève de M. Paquin. L'autre copie, de rédaction plus étendue que la précédente, appartenait à M. Félix Paquin, qui l'avait déposée chez le Dr Marsil, de Saint-Eustache (75). Elle servit à L.-O. David, dans sa polémique avec Globensky. Je ne sais ce qu'elle est devenue (76).

Mgr Emile Chartier croyait posséder, lui aussi, une copie des Mémoires. Un examen m'a révélé qu'il ne possédait que des liasses de documents et de copies de documents utilisés par M. Paquin. Mgr Chartier m'a dit les avoir reçus, vers 1927-1928, de la Mère Marie-Antoinette, historien des Soeurs de la Providence, qui les tenait elle-même d'une nièce de M. Paquin morte à Montréal, probablement Mlle Caron, épouse de l'avocat Dolbec.

S'il s'agissait maintenant de caractériser d'un mot la manière de M. Paquin dans ses Mémoires, je dirais qu'il y exerce le métier de chroniqueur avec des prétentions d'historien. Il a bien quelque teinture de critique historique: il préfère les documents qui sont contemporains des faits aux traditions qui les déforment, et il sait recourir à la preuve du faisceau. Est-il toujours exact lui-même? Je n'ai pas entrepris de le vérifier. Mais j'ai pu constater qu'il n'a pas la moindre idée des exigences de la construction historique. Il fait entrer un peu de tout dans la sienne. Ses Mémoires donnent l'impression d'une véritable macédoine.

 (75) Communication du Dr. D. Marsil à La Minerve, mercredi 16 avril 1884.

(76) C'est peut-être d'elle que provient l'extrait fourni, en 1898, par le publiciste Firmin Picard, de Montréal, à Pascal Poirier pour son livre Le P. Lefebvre et l'Acadie (cf. pp. 305-306).

Ici (77), il intercale une dissertation sur la Constitution américaine, "qu'on vante trop, écrit-il, et dont l'idée est venue de la fédération des cinq cantons iroquois"; et il développe ensuite les raisons qu'il a d'affirmer que nos pères ont bien fait de rester fidèles à la couronne britannique. Là (78) il reproduit l'exorde du sermon qu'il a prononcé à la consécration de l'église Saint-Jacques, en 1825. Il a beau s'excuser en disant "que ce n'est que pour la reconnaissance qu'il voulait exciter dans l'assistance et non pour la valeur de la chose, qu'il reconnaît n'en valoir nullement la peine", on ne peut s'empêcher de sourire à une si naive vanité.

Ailleurs (79), il insère une poésie qu'il adressait à sa mère, alors que, étudiant en théologie au Séminaire de Québec, il était allé prendre ses ébats à Saint-Joachim. Pour n'être pas injuste envers lui, je dois dire que cette poésie occupe les marges du manuscrit. Mais il en est d'autres qui prennent place dans le texte, telles une pièce de vers contre le Séminaire de Montréal (80), une parodie intitulée "Songe mystérieux de M. Chaboillez",

(77) Pages 559-560.

(78) Pages 866-868.

(79) Pages 157-162. Cette pièce intitulée Ode sur la campagne de St-Joachim, avait été publiée sans nom d'auteur dans La Bibliothèque canadienne, de M. Bibaud, tome II (1826); pp. 223-226. Eloge de Tircis et de Palemon, par le même (Ibid. 226-227). En note: "Le même auteur a eu la complaisance de nous envoyer un nombre d'autres jolies pièces de vers sur différents sujets, dont nous ferons usage de temps à autre".

(80) Page 864.

qui couvre sept pages (81), une description, ou plutôt une histoire en vers de l'épidémie du choléra qui sévit en 1832 (82), une chanson pour une petite fête en l'honneur du P. Robitaille, le héros de l'engagement de Platsburg.(83)

Enfin voici la perle. Il s'agit de la S. Valentin. M. Paquin a lu dans un journal que la coutume liée à cette fête est d'origine anglaise. Il ne trouve pas mauvais que les Canadiens français s'associent, pour la circonstance, aux Canadiens anglais: il y voit un avantage pour l'entente des deux races. Toutefois, en poète conscient de la dignité de son art, il déplore les accrocs faits à la prosodie dans les missives qu'on s'envoyait ce jour-là. "Nous reproduisons ici, écrit-il (84) une de ces valentines, adressée à une Demoiselle de notre ville, qui prouve ce que nous venons de dire, et que nous publions pour guérir notre jeunesse de cette manie d'écrire en vers lorsqu'elle ne s'en connaît pas la capacité. "Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose". Voici ce chef-d'oeuvre, dont nous avons conservé la forme, l'orthographe et même la ponctuation:

Vous ressemblez jeune Virginie
 A la rose fraîche et naissante
 Il n'a rien qui comme vous m'enchante
 Mademoiselle je vous en supplie
 Petit repas est d'ambroisie
 Quand je le fais avec Virginie
 L'amour est d'une valeur bien petite
 On dit que par trahison inique

 (81) Pages 853-859.

(82) Page 1006.

(83) Page 1045.

(84) Page 1123.

Votre petit coeur sur le mien
 Fait toujours en dinant très bien
 Mon oeil divine et ne peut voir Virginie
 Un de vos baisers vaut de l'or
 Mais j'en veux mille et mille encor
 Un amant vrai sensible et tendre
 Ne se fait pas longtemps attendre
 Il ne faut pas vous alarmer
 Quand on parlera de vous aimer
 Tous vos diamants vos colliers
 Valent-ils un de vos baisers
 Je n'oublierai jamais Virginie

C'est à faire oublier que nous avons affaire à des Mémoires sur l'Eglise du Canada.

Orateur et poète lui-même, M. Paquin relève avec complaisance ou critique avec aisance les talents oratoires et poétiques chez ses confrères dans le sacerdoce. Chaque année, il fait le tableau des ordinations et des morts. Ses notices nécrologiques nous donnent la mesure de sa verve et de sa psychologie. Voici quelques spécimens de ces amusants portraits. M. de Lamothe, curé de Sainte-Scholastique: "Il est instruit, il écrit bien, mais son style est un peu boursoufflé et se sent un peu du gasconisme". (85) M. Jos. Racine, curé de la Pointe-aux-Trembles, de Montréal, "parce qu'il portait le nom de Racine, se croyait né pour la poésie: il ne parlait qu'en rimes, malheureusement assez mal tournées." M. Chenet, curé de Varennes, "était remarquable par la laideur de son visage et la beauté de son caractère; il avait de l'instruction et possédait à un haut degré l'art de la parole; c'était un prédicateur célèbre". (86)

 (85) Page 632.

(86) Page 680.

M. Huet de la Valinière,⁴ curé de l'Assomption: "homme excentrique et célèbre par ses écrits en vers de 15 à 18 syllabes, dans lesquels il raconte les bizarres aventures de sa vie. D'ailleurs bon prêtre. Né le jour de St-Pierre, se nommant Pierre, fait prêtre le jour de St-Pierre, est mort en tombant de cheval sur une pierre, le jour même de la St-Pierre". (87) M. P.-V. Leduc, curé de Saint-Polycarpe: "Homme de la vieille roche, et en somme bon enfant". (88) M. J.-P. Serrand, curé de Saint-Paul: "Il savait bien le latin et se mêlait même de travailler des vers français. Il m'a lu un jour un projet de satire contre Bonaparte." (89)

Ce sont surtout les anecdotes qui lui servent à peindre des personnages. En voici une couple, qu'il raconte au sujet de M. Pierre Gibert, curé d'Yamaska. "Mgr Plessis, qui avait du tact et un esprit supérieur, avait apprécié ce fin Normand. Il lui dit, un jour: "Mr Gibert, comme vous savez l'anglais et que vous êtes en bonne grâce parmi nos fashionables de cette origine, vous devriez accepter la cure de Sorel, tant visitée par les étrangers de toute dénomination, maintenant vacante par la mort du bon Mr. Martel. - Par ma foi, Mgr, j'ai une bonne femme et je ne veux pas la changer contre une autre. - Mais vous garderez votre Yamaska, et on vous ajoutera Sorel, avec un vicaire. - Quand on est content de la première, il ne faut pas en risquer une autre. C'est fort rare d'avoir du bonheur une fois, et, par ma foi, je ne veux pas tenter une seconde chance, Mgr. - Mais vous voulez donc mourir à -----"

(87) Page 680.

(88) Page 918.

(89) Page 931.

Maska? - Par ma foi, non, Mgr, mais y vivre et aussi longtemps que je pourrai, c'est pourquoi je ne veux pas me surcharger d'ouvrage... Je pourrais citer un volume d'anecdotes de cette force et de plus adroite encore, continue M. Paquin, car j'ai eu l'avantage de fréquenter cet homme, dont le caractère, l'hospitalité franche et la conduite honnête étaient pour moi quelque chose d'inappréciable... Mgr Plessis voulant, un jour, lui faire quelques remarques sur sa gaucherie à faire les cérémonies de la messe, lui dit: Mr Gibert vous avez une église qui tombe en ruine, vous devriez penser à la renouveler. Comment d'abord pouvez-vous y faire les cérémonies d'une manière convenable, dans une pareille bicoque. - Vous avez bien raison, Mgr. Aussi j'ai tant peur qu'elle me tombe sur le dos que je n'y vais que le plus rarement possible, la semaine, et que j'y reste le moins de temps que je puis, le dimanche. - Mais vous prêchez bien. - Oui, mais quand il fait du vent, je tremble que les murs ne s'écroulent et je ne suis pas longtemps en chaire. D'ailleurs, Mgr, j'ai bien souvent recommandé à mes paroissiens d'observer tout ce que le R.P. Dugast, mon prédécesseur, leur avait enseigné, que je n'avais pas une autre doctrine à leur prêcher que celle du P. Dugast, récollet. Je leur répète tout ce que leur recommandait le P. Dugast, tous les ans, afin que les jeunes gens en prennent bien connaissance, et sur bien des choses de pur cérémonial, je suis ponctuellement tout ce que mon bedeau a appris du P. Dugast et je l'observe."(90)

Il aurait voulu, s'il avait eu le temps et les matériaux nécessaires, se faire le biographe de M. Ladislas de Calonne, le plus saint homme et le plus prenant orateur qu'il ait connu(91),

(90) Pages 823-826.

(91) Page 806.

de M. J.-B.-Noël Pouget, ancien curé de Berthier, dont il n'a pu retrouver les Mémoires sur le Canada (92). Toutefois, le curé que font connaître le plus les Mémoires, c'est celui de Saint-Eustache, M. Paquin lui-même: ils fourmillent de détails qui permettraient de reconstituer en partie la biographie de l'auteur. Et c'est par là qu'ils justifient le titre qu'il leur a donné.

Outre sa prétention de faire de l'histoire, M. Paquin avait celle de faire de la littérature. En maintes de ses pages, il écrit pour écrire, se livre à de pures descriptions littéraires. Mais, médiocre historien, il est aussi médiocre écrivain. A tout propos, à temps et à contretemps, il évoque ses vieux souvenirs de la Grèce et de Rome. Il farcit son récit de citations des poètes classiques, païens et chrétiens. Si rien ne l'y engage, il recourt alors à la formule: "Ce n'est point ici qu'il est permis de répéter le vieux refrain d'Horace".(93) Il le répète, bien entendu, - ou encore à cette autre formule: "Certes si le religieux Racine eut vu l'exécution... des dangereux principes qui commençaient à pulluler de son temps et qui, déchaînant toutes les passions corrosives, détruisent toutes les bases de l'ordre social, il eut sans doute rembruni la teinte de ces deux vers:

Qu'à bon droit, libertins, vous êtes méprisables

Lorsque, dans les forêts, vous cherchez vos semblables." (94)

Après avoir raconté l'exploit des écoliers de Québec, lors du siège de 1690, il écrit: "C'est ainsi qu'aux palmes de la science les Etudiants du Séminaire de Québec marièrent les lauriers de l'honneur et que par une illusion heureuse les Enfants de Minerve rivalisèrent avec ceux de Bellone". (95)

(92) Page 772.

(93) Page 47 .

(94) Page 93.

(95) Page 254.

Il est loin d'avoir toujours la simplicité qui convient au style historique. Bien avant Adolphe Thiers, il substitue le mot mortel au mot homme (96). Il ne dit pas: l'éducation des jeunes filles, mais: l'éducation de l'aimable moitié de la jeunesse (97), ni: il était sur mer, mais: il était sur le chemin liquide (98). On lit ailleurs: "Tel était l'état de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines en 1640, lorsqu'on apprit à Québec que la mort avait enfermé dans l'étroite prison du tombeau le fameux ministre Richelieu, dont la domination franchissait les bornes de l'empire français, et qui fut suivi de près par Louis XIII dans le pays des ombres". (99)

C'est ce style pompeux, ampoulé, qui était alors à la mode dans la Province (100). Aussi peut-on être certain que les corrections que M. Paquin voulait faire faire à son écrit n'auraient pas porté sur les passages que je viens de citer.

Pour satisfaire nos exigences de méthode historique et de goût littéraire, les Mémoires sur l'Eglise du Canada de l'abbé Jacques Paquin réclameraient trop de suppressions, de remaniements et de retouches: il faudrait tout refaire pour pouvoir les publier. Ils ont perdu une grande partie de leur intérêt par suite des travaux de M. Auguste Gosselin, qui les a, d'ailleurs consultés. (101)

(96) Page 806.

(97) Page 58.

(98) Page 678.

(99) Page 59. A noter que Richelieu ne mourut qu'en 1642.

(100) Cf. A.-D. Decelles, Papineau, (Montréal 1905) 95, note 1; et A. Gosselin, Le Dr Labrie, (Québec 1903) 103.

(101) A. Gosselin, l'Eglise du Canada, II, 38, 91; IV 87, 139.

Malgré leur imperfection de fond et de forme, ils restent néanmoins utilisables et peuvent fournir des renseignements inédits sur les personnes et les lieux que l'auteur a plus particulièrement connus. On voudrait voir plus de ces curés qui aient, comme celui de Saint-Eustache, le souci de laisser des écritures.

Thomas Charland, O.P.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les modes et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$5 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache (Québec)